



REJOIGNEZ-NOUS !

L'adhésion est essentielle au bon fonctionnement de l'association. Elle contribue au développement des projets du Mouvement et renforce son indépendance.

Comment adhérer ?

Pour adhérer aux Éclé-es, vous devez remettre le bulletin d'adhésion, soigneusement complété (même pour un renouvellement) au responsable de la Structure locale d'activité, accompagné du règlement. Votre adhésion formalise votre appartenance à l'association des EEDF. Attention : vous devez être à jour de votre adhésion pour bénéficier des assurances, et ainsi participer aux activités ! Vous recevrez directement par mail votre carte d'adhérent-e, valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 (adhésion effective à la signature du bulletin).

Tarif de la cotisation

L'association des EEDF étant reconnue d'utilité publique, la cotisation est assimilable à un don, donnant droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts sur le revenu 66% du montant de l'adhésion. Chacun-e peut, selon sa situation, amplifier son engagement au delà de son adhésion par un don libre.

Tout adhérent-e de plus de 16 ans règle son adhésion personnellement.

En adhérant aux Éclaireuses Éclaireurs de France, vous rejoignez l'Association laïque du Scoutisme français, créée en 1911, pour contribuer à construire un monde meilleur en formant des citoyen-nés engagé-es.

Adhérer aux Éclé-es c'est un engagement à :

- respecter les valeurs, principes, règles du Mouvement
- participer régulièrement aux activités
- collaborer personnellement ou pour son enfant à la mise en œuvre du projet de l'association

L'adhésion donne accès à :

- un projet pédagogique fondé sur le volontariat à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine ni de croyance
- une méthode éducative, la Méthode scout, adaptée à chaque âge
- la possibilité de participer aux activités de l'année (sorties, week-ends, mini-camps, camp...)
- un encadrement de qualité, composé de responsables bénévoles et régulièrement formés
- les assurances couvrant les activités de scoutisme de l'association
- l'accès à des outils dédiés dont la boutique SCOUTIK (www.laboutiqueduscoutisme.com)

Pour contacter les E.E.D.F. au sujet de leur politique de confidentialité ou de la collecte et du traitement de vos données personnelles, vous pouvez envoyer un mail à accueil.national@eedf.fr ou adhesions@eedf.fr
Tél. : 01 48 15 17 66

Retrouvez ici toutes les informations concernant les RGPD
<https://jeito.eedf.fr/rgpd/>



Cotisations participation Enfants et Jeunes (- 18 ans)

Quotient familial de l'impôt sur le revenu	inférieur à 11 294 €	de 11 295 à 18 855 €	de 18 856 à 29 933 €	de 29 934 € à 39 911 €	supérieur à 39 911 €
1 ^{er} enfant	33 €	100 €	121 €	154 €	177 €
Après défiscalisation		34.00 €	41.14€	52.36 €	60.18 €
Cotisations suivantes	24 €	78 €	97 €	123 €	142 €
Après défiscalisation		26.52 €	32.98 €	41.82 €	48.28 €

(*) Quotient familial de l'impôt sur le revenu = revenu fiscal de référence / nombre de parts

Cotisations Bénévoles Responsables (toutes fonctions)

En fonction de ses revenus chaque Responsable cotisera à hauteur de ses possibilités (imposable, étudiant-e, salarié-e ...) à prix libre de 1 à 177€.

Bénévole Responsable (toutes fonctions)

de 1 à 177 €

Autres cotisations

JAÉ / Ami-e / Activité ouverte / Stagiaire formation	33 €
Séjours Vacances Adaptées (SV nationaux)	33 €
Offre découverte 2 jours / 6 jours	5 € / 20 €

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE

ASSOCIATION LAÏQUE DU SCOUTISME FRANÇAIS RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1925 ET HABILITÉE À RECEVOIR DONS ET LEGS
12 PLACE GEORGES POMPIDOU • 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX • TÉL 01 48 15 17 66 • ACCUEIL.NATIONAL@EEDF.FR • WWW.EEDF.FR



BULLETIN D'ADHÉSION 2024/2025

RÉGION : _____
STRUCTURE LOCALE : _____
N°ADHÉRENT-E : _____
(SI DÉJÀ ADHÉRENT-E)

L'adhérent-e : Civilité : F M Autre

NOM : Prénom :
NOM de naissance : Né-e le :
À : CP : Pays :
Adresse :
Complément :
Code postal : [][][][][] Ville :
Pays : E-mail :
Tél. fixe : Tél. mobile :
Profession :
(uniquement pour les JAÉ, bénévoles et Ami-es)

Déclare adhérer à l'association des Éclaireuses
Éclaireurs de France en tant que :

- Lutin-e
 Louveteau-ette
 Éclaireur-se
 Aîné-e
 JAÉ
 Responsable : _____
(Fonctions à retrouver dans le Guide administratif et financier)
 Ami-e
 Participant-e activité ouverte
 Unité Défi
 Séjour vacances adaptées

Les responsables légaux-ales :

(uniquement pour les mineur-es)

Responsable légal-e 1 : F M Autre

NOM :
Prénom :
Adresse :
Complément :
Code postal [][][][] Ville :
Tél. fixe :
Tél. mobile :
E-mail :
Profession :
Né-e le :
à : CP :
n° d'adhérent-e :
(si vous êtes ou avez été adhérent-e chez les EEDF)

Responsable légal-e 2 : F M Autre

NOM :
Prénom :
Adresse :
Complément :
Code postal [][][][] Ville :
Tél. fixe :
Tél. mobile :
E-mail :
Profession :
Né-e le :
à : CP :
n° d'adhérent-e :
(si vous êtes ou avez été adhérent-e chez les EEDF)

Cotisation

Les cotisations et les dons à l'association des EEDF donnent droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant du don si vous êtes assujéti-e à l'impôt sur le revenu.

Nature

Type de cotisation

Montant

Cotisation nationale

Les montants indiqués sont les montants minimum à régler. Chacun-e est ensuite libre d'y ajouter si il-elle le souhaite une contribution volontaire !

Enfant et Jeune (- de 18 ans)

Quotient familial de l'impôt sur le revenu	1 ^{er} enfant	Cotisations suivantes	_____ €
inférieur 11 294 €	33 €	24 €	
de 11 295 à 18 855 €	100 €	78 €	
de 18 856 à 29 933 €	121 €	97 €	
de 29 934 à 39 911 €	154 €	123 €	
supérieur à 39 911 €	177 €	142 €	

Bénévole Responsable

1 à 177 € _____ €

**JAÉ / Ami-e / Activité ouverte
Stagiaire formation**

33 € _____ €

Séjour vacances adaptées

33 € _____ €

Offre découverte

Découverte 2 jours

5 € _____ €

Découverte 6 jours

20 € _____ €

Don libre en complément de la cotisation*

Je participe à la vie de l'association, je soutiens ses actions :

50 € 100 € 200 € _____ €

A ma convenance : _____ €

* tous les dons versés avec l'adhésion restent à la structure dont vous êtes adhérent-es

TOTAL _____ €

Règlement effectué par :

NOM : Prénom : N° d'adhérent-e (si c'est le cas) :

Adresse postale :

Adresse email (le reçu fiscal sera adressé par email) :

Moyen de règlement : chèques espèces ANCV (ne permet pas la réception d'un reçu fiscal)

N° de chèque : virement carte bancaire Helloasso

Le-la payeur déclaré-e sur ce bulletin doit correspondre au titulaire du chèque

AUTORISATION LÉGALE

Je soussigné-e
représentant-e légal-e en qualité de :

autorise l'enfant : à :

- Rentrer seul-e à son domicile après les activités au sein de l'Association
 Rentrer accompagné-e par la personne suivante :

NOM :

Prénom :

DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'association des EEDF l'utilisation et l'exploitation de mon image ou celle de mon enfant dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur des supports que ce soit papier, support analogique ou numérique (ex : réseaux sociaux, affiches, flyers, rapports, site web...)

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. OUI NON

Je certifie sur l'honneur que les informations de ce bulletin sont exactes.

En adhérant aux EEDF, je m'engage à respecter les valeurs fondamentales de l'association.

Fait à _____ le _____

Signature du/des
représentants/es légal(aux):
(uniquement pour les mineur-es)

Signature
de l'adhérent-e :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

Calendrier des activités

Septembre

21/22 septembre : Week-end campé
22 septembre à 17h : Réunion d'information rentrée pour les parents

Octobre

12/13 octobre : Week-end campé
13 octobre à 16h00 : Assemblée Plénière Locale

Novembre

2 novembre : Journée d'activités
30 novembre / 1er décembre : Week-end en gîte

Décembre

14 décembre : Fête du groupe

Janvier

11 janvier : Journée d'activités

Février

1^{er} / 2 février : Week-end en gîte

Mars

15/16 mars : Week-end campé

Avril

12/13 avril : Week-end campé

Mai

10/11 mai : Explo' et RandoLoup

Juin

7-8-9 juin : Week-end régional
28/29 juin : Week-end campé

Contacts

Responsable du groupe et branche ainée (15-18 ans) : Françoise Jacobée (Uncia) 06 38 90 67 65

Responsable branche éclés (11-14 ans) : Emmanuel Destaing (Axolotl) 06 59 16 47 74

Responsable branche louveteaux (8 – 10 ans) : Morgane Pailler 07 86 52 52 93



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Et tous les jours sur :

Facebook :
EEDF Besançon La Ruche
Instagram :
EEDF Besançon La Ruche
Site internet : besancon.eedf.fr
Mail :
besancon@eedf.fr



Financement des activités 2024-2025

La participation aux activités EEDF de la structure Besançon la Ruche comporte deux paiements différents :

- L'adhésion à l'association (nationale),
- Le paiement des activités (local),

La participation aux activités nécessite ces deux paiements.

Les activités "découverte"

Nous proposons à tout nouvel enfant ou jeune de venir essayer les éclés, sur une sortie ou un week-end.

Pour cela, il est nécessaire d'adhérer via une adhésion "découverte" à 5 €, et d'ajouter à cela 22 € pour participation au week-end (ou 12 € si participation à une journée d'activités).

Le paiement peut être fait en chèque, chèque ANCV ou espèce, avec remise de la somme en mains propres le samedi lorsque vous déposez votre enfant sur le lieu d'activité.

Si le week-end ou la journée d'activités a plu à votre enfant, vous pouvez le faire adhérer à l'année, le montant versé dans l'adhésion "découverte" sera déduit de votre adhésion annuelle, et le montant versé pour la participation sera déduit de votre ardoise.

L'adhésion annuelle

Dans le cas où votre enfant participe à un second week-end (ou à plus de 2 journées d'activités), il est nécessaire de souscrire une adhésion annuelle.

Comme vous avez pu le constater sur la fiche d'adhésion, la cotisation est calculée selon votre quotient familial de l'impôt sur le revenu. Vous avez également la possibilité de faire un don, qui tout comme l'adhésion est déductible d'impôt à hauteur de 66% du montant du don, si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu.

Attention, le montant de l'adhésion appelé "cotisations suivantes" est uniquement pour les fratries, il s'agit du montant pour le 2^{ème} frère ou la 2^{ème} sœur. Il ne s'agit pas d'un montant préférentiel pour les adhérents de l'année dernière, qui doivent souscrire au montant "1^{er} enfant".

Le montant de l'adhésion revient à notre association nationale, et pas à notre structure locale de Besançon. La participation aux activités de l'enfant non-adhérent sera refusée.

L'ardoise

Le paiement de la participation aux activités fonctionne selon le principe de l'ardoise inversée : en début d'année avec l'adhésion vous payez la totalité des activités d'année.

Si votre enfant n'a pas pu participer à une des activités, il vous sera reversé à la fin de chaque trimestre le montant correspondant aux activités auxquelles votre enfant n'a pas pu participer (uniquement sur demande expresse par mail).

Ce remboursement s'effectue à deux conditions : fournir un justificatif (médical ou raisons familiales, comme un décès ou maladie d'un proche) ; et prévenir quatre jours à l'avance pour que l'équipe d'animation puisse revoir l'organisation des activités.

Un repas familial ou un anniversaire ne sont, par exemple, pas des raisons familiales ouvrant droit à un remboursement de l'activité ratée.

Le montant de l'ardoise fonctionne également selon votre quotient familial de l'impôt sur le revenu, selon le tableau ci-dessous (le montant de l'adhésion vous est ici remis pour information) :

Quotient familial	Paiement 1 ^{ère} Adhésion	Paiement Septembre 2024 - Juillet 2025
< à 11 294 €	33 €	260 €
Entre 11 295 € et 18 855 €	100 €	280 €
Entre 18 856 € et 29 933 €	121 €	300 €
Entre 29 934 € et 39 911 €	154 €	320 €
> à 39 911 €	177 €	340 €

Le paiement doit être réalisé en même temps que l'adhésion annuelle.

Il peut être effectué en espèce, chèque ou chèque ANCV.

En cas de paiement par chèque, il peut être demandé un paiement échelonné en 2, 3 ou 4 chèques, pour cela il est nécessaire de nous fournir tous les chèques avec écrit à l'arrière le mois d'encaissement.



Matériel et documents

Dans le sac à dos pour une journée

- 1 petit sac à dos
- 1 foulard (offert par le groupe aux nouveaux)
- 1 paire de chaussures de marche
- 1 popote : Ensemble de couverts, assiette et verre
- S'il ne fait pas beau : 1 K-way + 1 paire de bottes
- S'il fait beau : 1 casquette + 1 crème solaire
- Facultatif : 1 chemise bleue EEDF (disponible sur www.laboutiqueduscoutisme.com Rayon « EEDF »)

Médicaments et téléphones

Tout dispositif médicamenteux (y compris les dolipranes ou l'homéopathie) doit faire l'objet d'une ordonnance dont une copie est remise au responsable d'unité.

Les médicaments sont à ranger dans une trousse à part au nom de l'enfant.

Le téléphone est interdit durant nos activités, les jeunes n'en ont pas besoin et les adultes sont toujours joignables.

Dans le sac à dos pour un week-end

- Sac à dos obligatoire, pas de valise
- 1 foulard (offert par le groupe aux nouveaux)
- 1 trousse de toilette avec brosse à dent et dentifrice
- 1 Matelas de camping
- 1 Sac de couchage
- 1 paires de chaussures de marche
- 2 changes complets : T-shirt, pantalon, culotte/slip, chaussettes
- 1 pull bien chaud
- 1 pyjama et le doudou si besoin
- 1 popote : ensemble de couverts, assiette et verre
- S'il ne fait pas beau : 1 K-way + 1 paire de bottes
- S'il fait beau : 1 casquette + 1 crème solaire

Facultatif : 1 chemise bleue EEDF (disponible sur www.laboutiqueduscoutisme.com Rayon « EEDF »)

Le P'tit conseil

Dans la limite du faisable, marquez bien TOUTES les affaires de vos enfants avec leur Nom Prénom. Cela limite les pertes/mélanges dans les affaires.

Documents à donner à l'équipe :

Pour la première sortie :

Adhésion « Découverte » + règlement chèque/espèces + fiche sanitaire

Pour la deuxième sortie :

Adhésion « Annuelle » + règlement chèque/espèces adhésion et ardoise



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE